

## Bilan annuel des directeurs de la protection de la jeunesse/directeurs provinciaux

*Protéger les enfants, NOTRE PRIORITÉ !*

**Laval, le 22 septembre 2021** — C'est sous la thématique « Les enfants, notre priorité ! » que ce 18<sup>e</sup> bilan vous présente des DPJ déterminées à améliorer ce qui doit l'être et met en lumière leur engagement renouvelé, solide et immuable pour lutter contre la maltraitance des enfants.

Un accent particulier est mis sur le travail titanesque accompli au cours de la dernière année par les intervenants et leurs collaborateurs. Investis auprès des jeunes, ils ont fait preuve de proactivité pour aider et demeurer en lien avec les enfants et leur famille. Leur présence attentive et leurs interventions ont permis de bien prendre soin des enfants et d'éviter de nombreux drames.

### Statistiques provinciales 2020-2021 :

- Nombre de signalements traités : 117 904, soit 323 situations d'enfant signalées/jour. C'est une très légère diminution des signalements traités comparativement à l'exercice 2019-2020.
- Nombre de signalements retenus : 44 728 (%). C'est une hausse des signalements retenus de 2,7 % comparativement à l'exercice 2019-2020.
- Le taux de rétention des signalements est de 37,9%. L'an dernier il était de 36,8% et en 2018-2019 de 39,3%.
- Les signalements proviennent toujours en majorité des employés d'organismes publics (33%) ; les proportions n'ont presque pas bougé par rapport aux années précédentes.
- Le principal milieu de vie des enfants pris en charge par le DPJ est toujours le milieu familial (55,4%). On constate par ailleurs qu'une plus grande proportion d'enfants demeure avec une personne significative (13 %).

### Statistiques lavalloises 2020-2021 :

- Nombre de signalements traités : 3 913, soit près de 11 situations d'enfant signalées/jour. C'est une légère diminution des signalements traités comparativement à l'exercice 2019-2020.
- Nombre de signalements retenus : 49,91 (%). C'est une hausse des signalements retenus de 7,8 % comparativement à l'exercice 2019-2020.
- Les signalements proviennent toujours en majorité des employés d'organismes publics (31,5 %) ; les proportions n'ont presque pas bougé par rapport aux années précédentes.
- Le principal milieu de vie des enfants pris en charge par la DPJ est toujours le milieu familial (60,5 %).
- 548 adolescents ont reçu des services dans le cadre de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA).

Pour consulter le [bilan provincial](#) et le [bilan lavallois](#) 2020-2021

### À propos du CISSS de Laval

Le CISSS de Laval se dédie sans relâche à apprendre, innover et exceller afin d'offrir à la population lavalloise et des régions avoisinantes un ensemble de services de santé et de services sociaux intégrés, accessibles et de qualité. Son capital humain compte plus de 10 000 employés et médecins œuvrant dans 32 installations, dont l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé, l'Hôpital juif de réadaptation, le Centre de services ambulatoires de Laval, six CLSC, cinq centres d'hébergement, le Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse de Laval, le Centre de réadaptation en dépendance de Laval et le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et troubles

envahissants du développement de Laval. Le CISSS de Laval est un milieu de recherche et d'enseignement affilié à l'Université de Montréal et à l'Université McGill. Pour de plus amples renseignements et pour connaître l'ensemble des services offerts dans les installations, consultez [www.lavalensante.com](http://www.lavalensante.com).

**Renseignements** : Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques  
Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval  
Ligne médias : 450 978-8608  
[communications.ciSSLaval@ssss.gouv.qc.ca](mailto:communications.ciSSLaval@ssss.gouv.qc.ca)